

# Groupe de la Banque mondiale

# Plan d'action forestier

# pour la période 2016-20

Avril 2016

## Axer les efforts sur la foresterie durable et les interventions respectueuses des forêts

### Introduction

Avec son Plan d'action forestier 2016-20, le Groupe de la Banque mondiale entend accroître la contribution des forêts à la lutte contre la pauvreté et à un développement durable sur le plan social, économique et environnemental dans les pays clients. Le plan vise à aider les pays à promouvoir des modèles de développement qui prennent en compte l'importance de leur capital forestier.

Prolongeant et renforçant la Stratégie forestière de 2002 du Groupe de la Banque mondiale, ce plan définit deux priorités pour l'action de l'institution au cours des cinq prochaines années : i) la gestion durable des forêts et ii) la promotion d'interventions respectueuses de la forêt dans les autres secteurs économiques. Ces deux priorités s'appuient sur trois thèmes transversaux destinés à renforcer les éléments fondamentaux d'une bonne gestion des forêts : changement climatique et résilience ; droits et participation ; institutions et gouvernance.

### Forêts et développement durable

Dans un monde où les températures et la population augmentent, les forêts et les arbres sont au cœur de nombreux défis majeurs : soutenir la production agricole ; atténuer les effets des sécheresses, des inondations et des tempêtes ; réguler le climat et les ressources en eau ; protéger les infrastructures ; produire du bois, du papier et de l'énergie ; et préserver la biodiversité. Une partie des populations les plus vulnérables du monde vivent à l'intérieur ou à proximité de forêts. Améliorer la gouvernance et la gestion durable des forêts contribue directement à créer des opportunités et préserver des services écosystémiques au profit des plus défavorisés.

Les forêts de la planète restent très menacées. Certes, la déforestation s'est ralentie à l'échelle mondiale depuis les années 90, mais elle touche encore chaque année une superficie supérieure à celle du Costa Rica. La déforestation, la dégradation des forêts et les changements d'affectation des terres sont responsables d'environ 12 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre ; ces trois phénomènes contribuent, en outre, à réduire la capacité des forêts à fixer le carbone et à ralentir le changement climatique.

Les pressions qui s'exercent sur les forêts persisteront sans doute pendant plusieurs dizaines d'années encore. La croissance démographique — conjuguée à l'urbanisation rapide et à la modification des modes de consommation dans les pays à revenu intermédiaire — entraînera probablement une forte hausse de la demande de nourriture, de fibres, d'énergie et de minerais, qui induit des conversions de grande ampleur dans l'utilisation des terres, souvent au détriment de la forêt et du couvert végétal.

Les menaces qui pèsent sur les forêts étant multiples et souvent interdépendantes, il est impératif d'adopter une démarche multisectorielle coordonnée pour les combattre. Cette approche doit faire en sorte que les activités des autres secteurs, tels que l'agriculture, le transport, les industries extractives et l'énergie, soient menées de manière à limiter leurs effets négatifs sur l'intégrité de la forêt tout en optimisant les résultats en matière de développement.

La réponse au défi posé par la problématique forestière dans le monde exige que la forêt soit pleinement prise en compte dans les programmes nationaux de développement et que ses multiples avantages soient mieux reconnus. À l'échelle

mondiale, environ deux milliards d'hectares de terrains forestiers dégradés pourraient être remis en état pour recréer des écosystèmes sains et productifs à même de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

La gestion durable de la forêt passe aussi par une plus grande participation des populations locales à la prise de décisions sur l'utilisation des ressources forestières, ainsi que par l'augmentation des investissements dans les forêts plantées, la collaboration avec le secteur privé pour l'aider à faire en sorte que ses modèles opérationnels respectent la forêt, et le renforcement de la gouvernance forestière pour promouvoir des investissements responsables et combattre l'exploitation illégale de la forêt.

### La contribution du Groupe de la Banque mondiale au programme forestier

La Stratégie forestière de 2002 du Groupe de la Banque mondiale, qui garde toute sa pertinence, continue de définir les priorités de l'institution dans le domaine de la gestion des forêts. Elle s'articule autour de trois axes étroitement liés, selon lesquels le rôle de l'institution consiste à :

- (1) exploiter la capacité des forêts à réduire durablement la pauvreté,
- (2) intégrer effectivement les forêts dans le développement économique durable,
- (3) protéger à l'échelle locale et mondiale le patrimoine forestier et les services écologiques vitaux qui lui sont liés.

Le Plan d'action forestier (PAF) pour les cinq prochaines années a été formulé à partir d'une évaluation approfondie du portefeuille forestier du Groupe de la Banque mondiale durant les exercices 02 à 15 et d'une analyse détaillée des nouvelles attentes des pays clients. Le plan se concentre sur deux domaines prioritaires :

#### Domaine prioritaire no 1 : une foresterie durable

Dans de nombreux pays en développement, les forêts contribuent à la subsistance de centaines de millions de personnes, pauvres et vulnérables pour la plupart et souvent à l'écart des débouchés offerts par le marché.

Le PAF a pour objectif de promouvoir l'investissement dans les activités de foresterie durable, en mettant particulièrement l'accent sur l'optimisation de la capacité des forêts naturelles à produire des revenus monétaires et non monétaires, des emplois et des débouchés commerciaux au profit des populations tributaires de cette ressource. Le plan soutient la plantation d'arbres et l'exploitation de plantations forestières pour répondre à la demande croissante de bois d'œuvre, de fibres et de bois de feu tout en réduisant les pressions sur les forêts naturelles. Enfin, il encourage l'investissement dans la restauration des terrains dégradés et promeut les chaînes de valeur durables par le biais de PME forestières et d'investissements responsables dans les forêts.

#### Domaine prioritaire no 2 : des interventions respectueuses de la forêt dans les autres secteurs économiques

Le Groupe de la Banque mondiale entend aider ses clients à promouvoir des modèles de développement intelligents sur le plan forestier, selon une démarche territoriale intégrée. Cette démarche clarifie la dynamique qui lie les diverses formes d'utilisation des terres, forêts incluses. La promotion d'interventions respectueuses de la forêt contribuera à prévenir ou atténuer les effets néfastes sur les forêts et leur biodiversité, mais aussi à montrer comment les forêts peuvent renforcer la productivité et la résilience d'autres secteurs (en particulier, les forêts délivrent des services écosystémiques qui soutiennent la production et la productivité agricoles, la gestion des bassins versants en faveur de l'énergie hydroélectrique et des ressources en eau potable, ou la protection des mangroves comme défense naturelle contre les inondations).

Ces deux domaines prioritaires s'appuient sur trois thèmes transversaux visant à renforcer les fondements nécessaires à la bonne gestion des forêts : changement climatique et résilience ; droits et participation ; institutions et gouvernance.

#### Mise en œuvre

Le PAF décrit les divers moyens par lesquels le Groupe de la Banque mondiale entend appliquer son programme forestier au cours des cinq prochaines années.

**Évaluations ex ante.** Nous veillerons à ce que les investissements réalisés dans les autres secteurs soient menés de manière à ne pas nuire aux forêts. Pour cela, les interventions dans le secteur forestier et d'autres secteurs économiques seront guidées par des informations exhaustives et solides sur d'éventuels arbitrages concernant les forêts et les possibilités de restauration.

La préparation du Diagnostic-pays systématique (SCD en anglais) et du Cadre de partenariat-pays (CPF en anglais) constituent des plateformes idéales pour recenser de manière stratégique et intégrée les défis et opportunités inhérents à la forêt. Dans cette optique, nous préparerons, pour les pays prioritaires, des notes sur les forêts (*Country Forest Notes*) — et, le cas échéant, à l'échelon infranational. Ces notes, qui serviront à orienter la formulation des SCD et CPF, présenteront une analyse détaillée des menaces pesant sur les forêts et de la contribution potentielle des forêts à la croissance socio-économique du pays ou de la région.

**Approche-programme.** Au plan opérationnel, la pièce maîtresse du PAF est une approche-programme grâce à laquelle le Groupe de la Banque mondiale peut stratégiquement appuyer les pays désireux de mettre en œuvre un modèle de développement respectueux des forêts. Elle repose sur quatre éléments principaux : un programme piloté par les pays, une combinaison appropriée d'instruments financiers, une architecture financière cohérente et un engagement à long terme.

Exploiter la capacité des forêts et des arbres à contribuer à la réalisation des objectifs du Groupe de la Banque mondiale consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à stimuler la prospérité partagée de façon durable	
Raisons de l'engagement du Groupe de la Banque mondiale	Approche du Groupe de la Banque mondiale
<b>Domaine prioritaire no 1 : une foresterie durable</b>	
<p>Dans de nombreux pays en développement, les forêts contribuent aux moyens de subsistance de centaines de millions de personnes, pauvres et vulnérables pour la plupart, qui n'ont pas accès aux opportunités liées à la proximité des marchés. En plus de subvenir aux besoins de subsistance, les forêts gérées de façon durable offrent des opportunités économiques à des populations pour lesquelles peu d'autres alternatives existent. Même dans les pays les plus avancés, des poches de pauvreté subsistent dans les zones forestières.</p> <p>Dans le même temps, la croissance démographique et les changements qu'elle entraîne dans les modes de consommation font augmenter la demande de produits forestiers (énergie dérivée du bois, matériel de construction, poteaux, etc.) et accentuent les pressions sur les forêts naturelles. Répondre à une demande croissante tout en préservant les forêts naturelles constitue un défi majeur.</p>	<p>Le PAF veillera à ce que les investissements consacrés au secteur forestier protègent les forêts (aussi bien naturelles que plantées) et en optimisent l'utilisation afin de préserver les moyens de subsistance des populations et créer des emplois et des perspectives économiques en milieu rural.</p> <p>Les institutions formant le Groupe de la Banque mondiale sont en mesure de promouvoir ensemble la création de richesse et d'emplois dans les chaînes de valeur du secteur forestier : la Banque mondiale peut faciliter la mise en place d'un climat des affaires favorable à l'investissement dans le secteur forestier, tant par les PME que par les grands investisseurs ; la Société financière internationale (IFI) peut s'associer aux investisseurs responsables du secteur privé pour promouvoir l'investissement dans les plantations, les usines de transformation et les chaînes de valeur ; enfin, l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) est en mesure de réduire les risques souvent inhérents aux investissements dans le secteur forestier.</p>
<b>Interventions possibles au titre du domaine prioritaire no 1</b>	
<p>Protéger et optimiser la gestion des forêts naturelles à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la gestion forestière participative</li> <li>• la gestion durable des forêts de production</li> <li>• la production durable de produits forestiers non ligneux</li> <li>• la protection de la biodiversité forestière</li> <li>• l'écotourisme</li> <li>• la rémunération des services écosystémiques</li> </ul>	<p>Encourager les activités durables de plantations forestières au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'investissements responsables dans les activités commerciales de reboisement à grande échelle</li> <li>• de l'exploitation de plantations forestières par de petits propriétaires</li> </ul> <p>Soutenir les chaînes de valeur forestières durables grâce aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PME forestières</li> <li>• investissements privés dans les chaînes de valeur forestières</li> </ul>
<b>Domaine prioritaire no 2 : des interventions respectueuses de la forêt dans les autres secteurs économiques</b>	
<p>La demande croissante de nourriture, de fibres, de combustibles et de minerais induit des changements de grande ampleur dans l'utilisation des terres, souvent au détriment de la forêt et du couvert végétal.</p> <p>Pour atténuer les pressions exercées sur les forêts, il est nécessaire d'adopter une approche territoriale intégrée qui définit le principe directeur pour l'utilisation des terres et les investissements associés, en se basant sur un aménagement de l'espace respectueux des considérations socio-économiques et environnementales. En fournissant des services écosystémiques, les forêts et les arbres peuvent aussi soutenir des secteurs économiques tels que l'agriculture, l'énergie et les transports.</p> <p>La réussite d'une telle approche exige que les décisions relatives aux modèles de développement soient guidées par des informations ex-ante détaillées et robustes pour faciliter la prise de décisions relatives à la résolution d'éventuels conflits d'usage des terres, mais aussi aider à l'identification de possibles synergies à travers la restauration de terres dégradées.</p>	<p>Le Groupe de la Banque mondiale a l'intention de promouvoir dans d'autres secteurs (tels que l'agriculture, l'hydroélectricité, les industries extractives et les transports) des interventions respectueuses des forêts, qui s'attachent à éviter ou réduire au minimum les éventuels effets négatifs sur ce milieu. À cet effet, le Groupe de la Banque mondiale aidera ses clients à promouvoir un mode de croissance qui ne se fait pas au détriment des ressources naturelles (en particulier les forêts) et qui reconnaît et apprécie à sa juste valeur les services délivrés par les forêts au bénéfice de l'économie.</p> <p>La structure organisationnelle du Groupe de la Banque mondiale, basée sur un maillage à l'échelon sectoriel entre les Pôles mondiaux d'expertise (<i>Global Practices</i>) et les Cellules de solutions transversales (<i>Cross-Cutting Solution Areas</i>), peut faciliter la mise en œuvre effective de solutions multisectorielles adaptées aux besoins propres de chaque pays.</p>
<b>Interventions possibles au titre du domaine prioritaire no 2</b>	
<p>Favoriser la prise de décisions sur l'utilisation des terres en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• faisant de la problématique forestière un axe essentiel du programme de développement durable</li> <li>• promouvant la planification de l'utilisation des terres comme moyen de réaliser cet objectif</li> </ul>	<p>Mettre en œuvre des opérations respectueuses de la forêt dans des secteurs tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'agriculture et l'eau</li> <li>• l'infrastructure (transports, barrages et hydroélectricité, etc.)</li> <li>• l'énergie</li> <li>• les industries extractives</li> </ul>

L'approche-programme se basera sur le diagnostic réalisé par chaque pays des défis et des opportunités liés à la gestion durable des forêts. Elle aidera les pays à promouvoir des synergies entre les forêts et les autres secteurs et à réduire les éventuels conflits liés à la compétition entre

les différents modes d'utilisation des terres (s'agissant notamment de l'agriculture, de la production d'énergie, des voies de transports, des industries extractives, mais aussi de l'apport de services écosystémiques et de la protection de la biodiversité). Cette démarche sera mise

**Thèmes transversaux :  
changement climatique et résilience, droits et participation, institutions et gouvernance**

<p><b>Changement climatique et résilience</b> Les forêts et leur biodiversité jouent un rôle crucial dans la préservation de l'équilibre de la planète. Les forêts occupent une place unique dans le programme d'action contre le changement climatique, car elles peuvent contribuer aussi bien aux mesures d'atténuation qu'aux efforts d'adaptation : elles ont la capacité de stocker et piéger le carbone et de produire des services écosystémiques qui renforcent la résilience des systèmes naturels.</p>	<p>À l'aide de fonds fiduciaires consacrés au changement climatique — le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions dues à la déforestation (FCPF en anglais), le Programme d'investissement forestier (FIP en anglais) et le Fonds biocarbone (BioCF en anglais) —, le Groupe de la Banque mondiale continuera de chercher des solutions innovantes en matière de mesures d'atténuation du changement climatique basées sur la forêt. En outre, une importance accrue sera accordée à la contribution des forêts aux efforts d'adaptation à travers le renforcement de la capacité de résilience des écosystèmes : au moyen de son approche territoriale intégrée, le Groupe de la Banque mondiale continuera à renforcer la résilience des économies et sociétés rurales, en particulier face aux chocs climatiques.</p>
<p><b>Droits et participation</b> Il est essentiel de définir clairement les droits relatifs à l'accès aux forêts et à l'utilisation des produits forestiers. Or, les forêts les plus riches en carbone et en biodiversité se trouvent souvent dans les régions où les droits de propriété sont mal définis, contestés ou sans garantie.</p>	<p>La Banque mondiale apportera son soutien aux clients désireux de clarifier l'accès aux forêts et les droits d'utilisation connexes, d'améliorer le régime foncier (en mettant particulièrement l'accent sur les droits et prérogatives des populations autochtones et des communautés tributaires de la forêt) et de moderniser les systèmes d'administration foncière. De plus, le Groupe de la Banque mondiale a créé de solides plateformes pour promouvoir la participation des diverses parties prenantes.</p>
<p><b>Institutions et gouvernance</b> Une bonne gouvernance forestière et de solides institutions sont des conditions essentielles d'une gestion durable des forêts à même de permettre aux générations actuelles et futures de tirer durablement parti des biens et services délivrés par les forêts.</p>	<p>Le Groupe de la Banque mondiale aidera les clients qui souhaitent renforcer leurs capacités institutionnelles ou revoir leur cadre de politiques/réglementation régissant le secteur forestier ainsi que les autres secteurs susceptibles d'avoir un impact sur les forêts. L'utilisation de nouvelles technologies sera encouragée. Le Groupe de la Banque mondiale peut aider les pays à s'attaquer aux effets pernicieux, largement répandus, de l'exploitation illégale de la forêt.</p>

à l'essai dans un certain nombre de pays où le Groupe de la Banque mondiale a déjà un fort engagement dans le secteur forestier.

**Résultats et impact.** Le renforcement du suivi des performances du portefeuille forestier du Groupe de la Banque mondiale contribuera à la mise en place d'une solide base de données sur les résultats des investissements. Le PAF soutient cette démarche sur les deux plans suivants :

i) l'amélioration de la capacité du Groupe de la Banque mondiale à suivre les résultats de ses différentes interventions liées aux forêts, à en rendre compte et à évaluer leur impact ; ii) le soutien aux efforts engagés par les pays clients pour mettre en place de solides mécanismes de suivi de l'état de leurs forêts.

**Production de connaissances.** La production de connaissances (à partir des opérations et de travaux d'analyse) et leur diffusion constitueront un domaine d'action majeur. Le portefeuille des activités de la Banque en matière de travaux analytiques et d'études dans le secteur forestier sera aligné sur les domaines prioritaires énoncés dans le PAF. Tout au long du cycle de projet, seront collectés les résultats et enseignements des différentes interventions en vue de constituer une base de données sur les interventions liées aux forêts. Ces données seront systématiquement recueillies et diffusées de manière à ce qu'elles

puissent éclairer la conception de nouveaux projets et programmes et guider d'éventuels ajustements à mi-parcours.

**Modalités institutionnelles opérationnelles.**

L'approche-programme vise à organiser et rationaliser les processus de préparation et de mise en œuvre des opérations. Le Groupe de la Banque mondiale, en outre, œuvrera avec ses partenaires et les bailleurs de fonds à l'amélioration de l'efficacité des mécanismes de financement axés sur les forêts afin de réduire les coûts de transaction et d'améliorer les résultats.

**Partenariats.** Le Groupe de la Banque mondiale collabore avec un large éventail d'acteurs et de partenaires engagés sur le thème de la gestion des forêts à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Conformément à son nouveau modèle opérationnel, l'institution accordera une importance particulière aux partenariats à même de fournir, grâce à des actions coordonnées, un soutien opérationnel aux pays clients. Les plateformes mises en place dans le cadre du FCPF et du FIP (notamment son Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales) ont renforcé la collaboration de la Banque avec diverses parties prenantes intervenant dans le secteur forestier. La poursuite de la concertation et des échanges avec la société civile et d'autres groupes restera au centre de la mise en œuvre du PAF.



© 2016 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale. Certains droits réservés. Les observations, interprétations et opinions exprimées dans le présent document ne reflètent pas nécessairement les avis de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des États que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données présentées dans ce document, dont l'utilisation est soumise aux conditions de la licence CC BY 3.0 IGO (<https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo>). La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu dudit document. Il vous appartient de juger si une autorisation est requise pour réutiliser une composante et de l'obtenir le cas échéant auprès du détenteur des droits d'auteur. Pour tous renseignements supplémentaires, envoyer un courriel à l'adresse [pubrights@worldbank.org](mailto:pubrights@worldbank.org).

SKU R8828

Pour en savoir plus : <http://www.worldbank.org/en/topic/forests>